



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)  
[guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 6 avril 2017

Monsieur le directeur,

Suite au dépôt de votre demande d'autorisation de défrichement du Bois de Gratuel pour une surface de 19,68 ha sur la commune de VILLEVAUDE, dans le cadre du renouvellement et de l'extension d'autorisation de carrière de gypse sur les communes de LE PIN, VILLEPARISIS et VILLEVAUDE,, je vous avais informé du fait que la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) souhaitait, conformément à l'article L112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, s'autosaisir sur ce projet.

La commission s'est réunie le jeudi 6 avril 2017 pour examiner ce projet, que Messieurs DESTOMBES et FLAMAND ont présenté.

Après avoir présenté le projet, et après échanges avec les membres de la commission, vos représentants ont pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur la justification du projet et sur les éléments de compensation forestière et agricole.

**Au final, la commission a rendu un avis favorable sur votre projet de défrichement associé à l'extension de la carrière.**

**Bien que ce dossier ne soit pas réglementairement soumis à la procédure de compensation agricole, compte tenu de sa date de transmission, la commission apprécierait qu'une compensation agricole volontaire puisse être mise en place compte tenu des surfaces agricoles impactées.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

PLACOPLATRE  
34 avenue Franklin Roosevelt  
92282 SURESNES  
à l'attention de Monsieur Jean-Loup DESTOMBES

Le Directeur Départemental des Territoires  
de Seine-et-Marne

  
Yves SCHENFEIGEL